

Une mise au point salutaire de Claude Lelièvre sur le [blog Educpro](#)

Car c'est ce qui risque de se passer si on prend au sérieux nombre des préconisations faites par le ministre de l'Éducation nationale dans sa circulaire de rentrée.

Ce serait rompre en effet avec ce qui a été doublement fondateur pour « l'école maternelle » et l' « école primaire ».

Une école primaire qui, selon les propres termes de Jules Ferry, se distingue de celle de « l'Ancien Régime » par tout ce qui n'est pas le « lire, écrire, compter »: « Pourquoi tous ces enseignements dits « accessoires » autour du « lire, écrire, compter » ? Parce qu'ils sont à nos yeux la chose principale, parce qu'en eux réside la vertu éducative. Telle est la grande distinction, la grande ligne de séparation entre l'Ancien régime et le nouveau » (Jules Ferry au congrès pédagogique des instituteurs et institutrices de France du 19 avril 1881).

Et une école « maternelle » qui est certes une « école », mais avec des formes tout à fait spécifiques qui la distingue de « l'école primaire élémentaire » et a fortiori d'un élémentaire « très primaire », celui des « rudiments'' (« lire, écrire, compter »).

L'arrêté du 28 juillet 1882 (écrit sous l'influence décisive de Pauline Kergomard) signe la naissance de « l'école maternelle » française (une quasi exception dans le paysage européen) : « l'école maternelle n'est pas une école au sens ordinaire du mot : elle forme le passage de la famille à l'école ; elle garde la douceur affectueuse et indulgente de la famille, en même temps qu'elle initie au travail et à la régularité de l'école [...]. Tous les exercices de l'école maternelle doivent aider au développement des diverses facultés de l'enfant sans fatigue, sans contrainte ; ils sont destinés à lui faire aimer l'école et à lui donner de bonne heure le goût du travail, en ne lui imposant jamais un genre de travail incompatible avec la faiblesse et la mobilité du premier âge ».

Le décret du 18 janvier 1887 précise que « les écoles maternelles sont des établissements de première éducation ». Il s'agit bien d'éducation et non d'instruction.

Pauline Kergomard mènera durant trente ans une lutte incessante pour que l'école maternelle ne soit pas envahie par des programmes scolaires, mais soit le lieu où le jeu est reconnu comme étant l'activité la plus formatrice pour de jeunes enfants.

[Lire la suite...](#)